
« La sous-traitance internationale : une stratégie pour redynamiser le secteur industriel national ? »

BENLOULOU Salim Badreddine,

S_benloulou@yahoo.fr

TOUIL Ahmed

Ah_touil@yahoo.fr

Université de Tlemcen

Résumé :

Au cours des cinquante dernières années, le monde a connu d'importants changements dans les process de production. La variation des coûts de transport et le développement des communications, ainsi que les changements technologiques rapides, l'intensification de la concurrence internationale et la libéralisation économique ont facilité le processus d'intégration de l'économie mondiale (ex : exigences de l'OMC), ce qui a permis l'augmentation des flux du commerce international, et particulièrement le commerce de produits intermédiaires par le biais de la sous-traitance internationale.

La sous-traitance représente aujourd'hui une formule essentielle des politiques industrielles et commerciales et s'impose comme une stratégie synonyme d'avantages compétitifs, et présente des avantages que nous essayerons de résumer comme suit :

- 1- la réduction des coûts des facteurs de production (notamment les bas salaires ou les matières premières).*
- 2- une meilleure qualité grâce à la spécialisation (division internationale du travail)*
- 3- mécanisme efficace pour répondre aux fluctuations du marché.*
- 4- accéder à des régions avec des perspectives de croissance potentielles (Tunisie, Indonésie, Maroc, Costa Rica...) ou avéré (Chine, Brésil ...)*
- 5- valeur ajoutée produite localement pour les biens et services dans les pays donneurs d'ouvrages (accroissement de la formation professionnelle dans les pays sous traitants).....*

Notre article se veut une présentation et définition des concepts de sous-traitance, ses avantages pour les sous-traitants et pour les donneurs d'ouvrages, ensuite ses inconvénients.

Nous essayerons par la fin d'évoquer les efforts déployés par l'Etat algérien pour le développement de la sous-traitance du fait de sa contribution à la croissance et au développement économique.

Introduction

Au cours des cinquante dernières années, le monde a connu d'importants changements dans les process de production, et l'évolution des techniques a favorisé l'émergence de produits de consommation de plus en plus complexes qui combinent technologies et matériaux différents. La maîtrise de l'ensemble de ces éléments ne peut plus aujourd'hui être concentrée entre les mains d'un seul intervenant.

D'autre part, la variation des coûts de transport et le développement des communications, ainsi que les changements technologiques rapides, l'intensification de la concurrence internationale et la libéralisation économique ont facilité le processus d'intégration de l'économie mondiale (exigence de l'Organisation Mondiale du Commerce) , ce qui a permis l'augmentation des flux du commerce

international, et particulièrement le commerce des produits intermédiaires par le biais de la sous-traitance internationale.

La sous-traitance internationale ou *offshore* est devenue une stratégie d'entreprise populaire visant à accroître la rentabilité, et représente une formule essentielle des politiques industrielles et commerciales de nombreux pays, elle a entraîné la migration et la délocalisation de nombreux emplois des pays développés vers les pays en voie de développement.

Définitions du concept de la sous-traitance

Beaucoup de définitions existent concernant la sous-traitance, nous allons essayer de citer quelques unes d'entre elles et les résumer comme suit:

- 1- La sous-traitance est définie comme un moyen d' «...allier efficacité et innovation, ce qui exige des gestionnaires qu'ils examinent les éléments suivants : durée totale du cycle et réduction des coûts, exploitation des effets d'échelle et de gamme, réduction des ressources, utilisation des partenaires comme modèles de changement, et réduction du risque » *The collaboration continuum, Prahalad, C.K et Ramaswamy. Venkatram, novembre 2001(citation traduite)*
- 2- La sous-traitance est un contrat par lequel « une entreprise donneuse d'ordre, confie à une autre entreprise l'exécution de travaux indispensables à son activité mais qu'elle ne souhaite pas effectuer elle-même ». En d'autres termes, cela revient à louer des services aussi bien humains que matériels à une autre entreprise.
- 3- Selon l'ONUDI : la sous-traitance peut être définie de la façon suivante : « un rapport économique où une entité, appelée donneuse d'ouvrages, demande à une autre entité indépendante, le sous-traitant (ou fournisseur), d'entreprendre la production ou la transformation d'un matériel, d'une composante, d'une partie, d'un sous-ensemble ou de fournir un service industriel selon les caractéristiques définies par le donneur d'ouvrages ».
- 4- Sous-traiter, pour une entreprise, c'est contracter une alliance indépendante avec une ou plusieurs entités ou entreprises afin qu'elles exécutent des opérations soigneusement choisies et des processus fonctionnels courants qui étaient jusque là effectués en interne.

Après avoir présenté les différentes définitions de la sous-traitance, il serait judicieux de rappeler que ce *phénomène* existe depuis longtemps dans certains secteurs d'activités tels que dans le domaine des transports, dans l'industrie de l'automobile, l'industrie de l'acier et de la métallurgie, dans la restauration, l'industrie des textiles et de l'habillement, dans les services aux entreprises et dans le domaine de l'informatique...

Les formes de la sous-traitance

Différentes formes existent concernant la sous-traitance, nous allons nous attarder sur quatre d'entre elles :

1- la sous-traitance de capacité ou conjoncturelle :

Dans ce cas, la raison principale de sous-traiter est due au fait que le donneur d'ouvrages ne possède pas assez de capacité pour entreprendre la fabrication de la composante, de la pièce ou du matériel spécifique.

En d'autre terme, le donneur d'ouvrages a atteint une limite de capacité dans son processus de production et afin de satisfaire la demande du marché pour son produit (ou honorer ses commandes dans les délais qui lui sont accordés), il a besoin d'en confier une partie à une autre entreprise ayant des capacités disponibles de sous-traitance, au moins pendant une période provisoire. Cela représente une désintégration horizontale et complémentaire de la production.

2- la sous-traitance de spécialité ou structurelle :

Dans ce cas-ci, le donneur d'ouvrages compte sur les services d'un sous-traitant ou d'un groupe de sous-traitants qui possèdent des équipements ou des machines spécialisés ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée pour accomplir des tâches complexes et précises parce qu'il estime ne pas être suffisamment compétent pour la production du bien ou service concerné.

Par conséquent, ce type de sous-traitance peut concerner des produits finis ou des composantes ou matériaux spécialisés qui requièrent un niveau d'expertise technique élevé que le donneur d'ouvrages ne possède pas ou ne peut pas satisfaire. Dans une telle situation, les deux entreprises possèdent des atouts et/ou des technologies complémentaires verticalement reliée.

3- la sous-traitance de marché :

Cette formule lie trois acteurs qui sont : l'entrepreneur principal, le maître d'ouvrages et l'entreprise sous-traitante et nécessite la conclusion de deux contrats bien distincts (un contrat principal et un contrat de sous-traitance). Ainsi, l'entreprise donneuse d'ordre confie à une autre entreprise l'exécution d'un marché qu'elle a conclu avec un maître d'ouvrage.

4- la sous-traitance en chaîne :

Dans ce cas, le sous-traitant a les pleins pouvoirs lui permettant de devenir lui-même le donneur d'ordre.

Les causes de la montée en puissance de la sous-traitance

Pendant les trente dernières années, les marchés de sous-traitance industrielle se sont développés plus rapidement que le secteur industriel dans sa totalité. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène.

Premièrement, durant les années 60 et 70, la concurrence entre entreprises était essentiellement basée sur les prix dans le but d'atteindre des économies d'échelle et par ce biais de contrôler la croissance et acquérir de plus grandes parts de marché. Dans un tel système, la quantité domine la qualité et il n'y a par conséquent pas de besoin stratégique de sous-traiter des pièces, composantes ou sous-ensembles pour convenir aux caractéristiques spécifiques d'un produit. En revanche, une meilleure politique stratégique est d'intégrer de manière complète les procédés de production au sein de l'entreprise (Cabinet Verley, Dossier de presse MIDEST 2002, page 24).

Cependant, à partir des années 80, la concurrence était non seulement basée sur les prix, mais également, et d'une manière plus importante, sur les caractéristiques de qualité des produits. En d'autres termes, dans un tel système, l'innovation joue un rôle primordial pour la différenciation des produits au sein du marché. Ainsi, les entreprises se concentrent sur les activités en amont telles que la R&D (recherche et développement) et la conception de produits de même que sur les activités en aval telles que le marketing et la promotion.

Progressivement, l'importance accordée à ces tâches pousse le centre d'intérêt à l'éloigner des moyens de production qui sont donc confiés, ou sous-traités, à des spécialistes au sein de la chaîne d'approvisionnement (Cabinet Verley, Dossier de presse MIDEEST 2002, page 24).

Deuxièmement, un facteur supplémentaire qui explique le développement de la sous-traitance est l'avènement et l'utilisation répandue des techniques de production flexibles et hautement productives et des méthodes basées sur la robotique et les technologies intégrées. Les sous-traitants sont normalement dans une meilleure position pour tirer profit de telles méthodes. En effet, en combinant un grand nombre d'ordres de clients divers, ils peuvent maximiser la capacité d'utilisation de leurs équipements et par conséquent peuvent offrir un meilleur prix pour leurs services (Cabinet Verley, Dossier de presse MIDEEST 2002, page 24).

Enfin, la concurrence grandissante et le développement de nouvelles techniques de production ont entraîné un niveau de sophistication très élevé dans la conception des produits. Afin de fabriquer un produit qui comporte tous les matériaux et les caractéristiques adéquates d'une façon efficace et rentable, il est nécessaire de faire appel à des partenaires possédant l'expertise requise dans des domaines particuliers (Cabinet Verley, Dossier de presse MIDEEST 2002, page 25).

Les avantages de la sous-traitance

1- Pour les donneurs d'ouvrages :

a) réduction des coûts :

Les entreprises sont conduites à sous-traiter pour tirer profit des différences nationales, régionales ou internationales des coûts de facteurs de production, notamment les bas salaires ou les matières premières. Pour les pays industrialisés, la production ou l'achat à l'étranger est moins cher que la production nationale ou l'achat domestique. En fin de compte, cela permet aux entreprises de réduire le coût du produit final et par ce fait d'offrir des prix concurrentiels et compétitifs..

Pourquoi sous-traiter permet de réduire les coûts ?

- Les sous-traitants hautement spécialisés sont plus efficaces dans leurs procédés de production qu'ils accomplissent à un prix moins élevé que les donneurs d'ouvrages;
- Les sous-traitants ont plus de flexibilité, car la direction peut prendre des décisions plus rapidement et les programmes de production peuvent être modifiés ou ajustés plus facilement;

-
- Les sous-traitants s'engagent moins dans des activités de R&D et de marketing, ce qui réduit les coûts de production;
 - Les frais généraux et les coûts administratifs sont bas en général;
 - Les sous-traitants possèdent généralement moins d'équipements et de machines de même que des ateliers plus simples que les grandes entreprises.

b) meilleure qualité :

De plus, la recherche de produits de haute qualité et de haute fiabilité dans un environnement de plus en plus sophistiqué pousse les entreprises à sous-traiter.

Très souvent, les spécialistes internes ne peuvent pas convenir ou répondre aux critères exigés, et en conséquence les entreprises se tournent vers des compétences de haut niveau et des expériences spécialisées, disponibles auprès des fournisseurs ou sous-traitants extérieurs.

Ceux-ci sont souvent plus efficaces et peuvent fournir la pièce, la composante, l'assemblage ou le sous-ensemble à un niveau plus élevé d'exactitude et de précision, et répondre à des normes de plus en plus contraignantes.

L'alternative de devoir former et améliorer les qualifications et les compétences de la main-d'oeuvre interne ou d'acquérir les machines et l'équipement appropriés exige du temps ainsi que de grands moyens financiers. Dans ce sens, la sous-traitance représente un excellent processus pour compléter les activités de base d'une entreprise avec des composantes, des pièces, etc..., de haute qualité.

D'ailleurs, quelques pays, régions ou même, groupements de sites industriels ont acquis une réputation internationale pour la fabrication ou la production de produits, de pièces ou de composantes de haute qualité. Par conséquent, le recours à des accords de sous-traitance permet aux entreprises de rester compétitives et de maintenir un avantage compétitif (décisif) (*Verra, 1999, page 3*).

c) un mécanisme plus efficace et plus souple pour répondre aux fluctuations du marché :

En outre, une raison supplémentaire pour laquelle les entreprises décident de s'approvisionner à l'étranger est la disponibilité des produits ou des matières premières.

Afin de satisfaire la demande de produits, les entreprises peuvent ajouter des fournisseurs internationaux à leur portefeuille de fournisseurs domestiques (*Verra, 1999, page 3*).

En d'autres termes, le fait d'utiliser des sous-traitants internationaux agit comme une couverture contre les fluctuations des demandes du marché. Lorsque les donneurs d'ouvrages sont confrontés à une augmentation temporaire de la demande du marché ou à une tendance saisonnière ascendante, ils doivent décider s'ils souhaitent augmenter leurs capacités par l'intermédiaire d'investissements financiers élevés ou sous-traiter les activités concernées. Cette première option cependant implique un risque de sous-utilisation de cet investissement à l'avenir. L'extension des capacités d'une entreprise comme réponse aux fluctuations de la demande du marché induit en effet des investissements financiers élevés dans les machines, l'équipement et les usines. Bien souvent, les grandes entreprises ont tendance à

employer leurs usines et leurs équipements bien au-delà du niveau de dépréciation pour éviter de devoir recourir à de lourdes charges de réinvestissement. En revanche, confier à un sous-traitant ou à un fournisseur la fabrication de pièces, de composantes, d'assemblages ou de sous-ensembles est une manière beaucoup plus efficace d'un point de vue financier pour répondre aux fluctuations ascendantes de la demande du marché et pour éviter une capacité installée excessive (de Crombrughe et Garrigós-Soliva, page 41).

d) accéder à des régions avec des perspectives de croissance potentielle

Enfin, la sous-traitance internationale offre des opportunités commerciales en pénétrant des marchés ayant des perspectives de croissance. En sous-traitant dans un pays prometteur, les entreprises y établissent un lien et pénètrent des marchés avec des débouchés et un pouvoir d'achat grandissants comme dans les industries automobiles et électroniques en Inde ou en Chine.

En outre, en augmentant le contenu local des produits vendus dans des pays avec des barrières douanières, les entreprises peuvent souvent abaisser les obstacles pour leurs propres produits (Verra, 1999, page 3) et peuvent donc abaisser le point de rencontre entre le coût et le bénéfice et diminuer ainsi le prix de vente sur ce nouveau marché.

e) valeur ajoutée produite localement pour les biens et services

L'assemblage du produit final se fait dans le pays du donneur d'ouvrages ce qui permet la production d'une grande partie de la valeur ajoutée localement.

2- Pour les sous-traitants :

a) Productivité et efficacité plus élevées et utilisation de la capacité disponible

La sous-traitance mène à une spécialisation dans l'accomplissement de certaines activités ou la fabrication de certaines composantes ou pièces spécifiques. Ce type de spécialisation permet au sous-traitant d'atteindre un niveau plus élevé d'efficacité et de compétence et par ce biais des niveaux plus élevés de productivité du capital et de la main-d'oeuvre.

D'autre part, la sous-traitance permet aux entreprises d'augmenter le taux d'utilisation de leur capacité installée et d'améliorer la productivité du capital et de la main-d'oeuvre.

En effet, très souvent, elles ont des équipements ou des installations manufacturières insuffisamment employés. Trouver des débouchés pour des capacités industrielles disponibles facilite l'augmentation de la production et l'accroissement du rendement et finalement l'amélioration du revenu.

Une conséquence supplémentaire est que cela peut également créer de l'emploi plus ou moins permanent.

D'ailleurs, les donneurs d'ouvrages, même ceux occasionnels, permettent aux sous-traitants de stabiliser leurs commandes durant une période donnée.

b) économie d'échelle

Les sous-traitants peuvent acquérir des économies d'échelle tout en augmentant les avantages de coûts qu'ils offrent aux fabricants d'équipements originaux (ou équipementiers). Les économies d'échelle résultent d'installations plus grandes, de réseaux plus larges et plus denses, de même que d'achats plus importants.

c) transfert de technologies

En s'engageant dans un accord de collaboration actif avec des clients spécifiques, les sous-traitants pourront bénéficier d'un transfert de technologie substantiel.

De plus, le transfert de technologie peut prendre une des trois formes suivantes.

Le premier domaine du transfert de technologie est lié à la technologie du produit (CNUCED, 2001, page 143) qui se transmet par l'intermédiaire des voies suivantes:

1. Fourniture du savoir-faire breveté du produit
2. Transfert de la conception du produit et de ses spécificités techniques
3. Consultations techniques avec les fournisseurs pour les aider à maîtriser de nouvelles technologies
4. Conseils sur l'exécution du produit pour aider les fournisseurs à améliorer leurs performances.

Le deuxième domaine est celui de la technologie des procédés (CNUCED, 2001, page 143). Cela se produit des manières suivantes:

- z Fourniture de machines et d'équipements aux fournisseurs: les donneurs d'ouvrages peuvent transférer des technologies de procédés incorporées dans les machines en fournissant ces machines ou équipement aux fournisseurs locaux. Cet équipement peut être lié à la fabrication du produit à acheter ou dédié au contrôle de qualité (CNUCED, 2001, page 143).
- z Appui technique à la planification de la production, à la gestion de la qualité, à l'inspection et aux contrôles: ce type d'appui inclut l'aide aux fournisseurs locaux en améliorant leurs processus de fabrication, les techniques de contrôle de qualité, l'inspection et les méthodes d'essai. En outre, les entrepreneurs peuvent également fournir des conseils sur la sélection ou l'utilisation d'équipements ou de technologies de transformation (CNUCED, 2001, page 143).
- z Visites des sites des fournisseurs afin de donner des avis sur la disposition, les opérations et la qualité: les investisseurs étrangers peuvent envoyer du personnel approprié pour visiter les locaux du fournisseur afin de lui donner des conseils sur la disposition de l'usine, l'installation des machines, la planification de la production, les problèmes de production et le contrôle de qualité. D'ailleurs, cela peut également consister à détacher des ingénieurs des filiales à l'usine du fournisseur pendant une période spécifique (CNUCED, 2001, page 143).

Troisièmement, les donneurs d'ouvrages peuvent effectuer un transfert du savoir-faire d'organisation et de gestion (CNUCED, 2001, page 143). Cela peut prendre plusieurs formes:

-
- z Aide à la gestion des stocks et utilisation des systèmes du "juste à temps" entre autres.
 - z Aide à l'application des systèmes d'assurance de la qualité (y compris les certifications ISO): certaines entreprises peuvent fournir un appui à leurs fournisseurs pour concevoir et mettre en application les systèmes d'assurance qualité ou les techniques de contrôle de la qualité totale (CNUCED, 2001, page 143).
 - z Introduction à de nouvelles pratiques telles que la gestion de réseaux ou des méthodes financières, d'achat et de gestion (CNUCED, 2001, page 143).

d) substitution aux importations

La sous-traitance industrielle augmente la production locale de pièces, composantes, sous-ensembles et assemblages précédemment importés et crée donc une épargne en devises étrangères à travers la substitution aux importations.

Les inconvénients de la sous-traitance :

Il existe des inconvénients à la fois pour les donneurs d'ouvrages et pour les sous-traitants, nous allons essayer de les résumer dans leur ensemble:

- Une forme de dépendance se crée. Le donneur d'ouvrages est obligé de livrer certaines données (des secrets de fabrications par exemple) au sous-traitant qui pourrait alors les utiliser avec d'autres partenaires ou à son propre profit. C'est ainsi que certains produits dont la fabrication avait été sous-traitée, notamment en Asie, sont aujourd'hui concurrencés par ceux des anciens sous-traitants qui sont parfois devenues des leaders du marché.
- Le sous-traitant peut être en position de faiblesse car il subit la concurrence de ses confrères et celle des donneurs d'ouvrages eux-mêmes qui peuvent réapproprier la production sous-traitée.
- En cas de récession les sous-traitants sont souvent les premières victimes car les donneurs d'ouvrages préfèrent reprendre les fabrications sous-traitées pour éviter les conflits avec leurs personnels.
- Les entreprises sous-traitantes doivent s'adapter en permanence parce que les donneurs d'ouvrages changent de techniques, s'intègrent ou disparaissent avec les effets de la concurrence mondiale.

Après avoir survolé les aspects de la sous-traitance, ses formes, les avantages qu'elle procure pour les sous-traitants ainsi que les donneurs d'ouvrages, ses inconvénients, nous allons essayer de présenter les quelques efforts déployés par l'Etat Algérien en vue de promouvoir et développer ce phénomène ou pratique ou même cette formule qui contribue à la croissance et au développement économique selon l'avis des économistes et experts.

En effet, le gouvernement algérien a pris des mesures importantes en collaboration avec des institutions internationale pour le développement de la sous-traitance.

Lors d'une table ronde organisée au centre de presse d'EL-MOUDJAHID le mercredi 1 février 2006, des experts se sont accordés sur le fait que les ingrédients

existent pour développer la sous-traitance en Algérie, et qui demeure un secteur vierge. L'exploitation de cette activité sera rentable pour l'économie en termes de création de d'emplois et de source de financement.

Ces mêmes experts estimaient qu'il est de l'intérêt de l'Algérie de promouvoir cette activité pour assurer la réussite du processus de mise à niveau du secteur industriel.

Un représentant du ministère de la PME a déclaré : « nous ne pouvons pas aller vers une industrialisation sans pour autant axer sur la sous-traitance » dans le même ordre d'idées il déclara aussi que c'est grâce à la sous-traitance que l'Espagne est classée 7ème pays industriel au monde » (Journal l'Expression du 1 février 2006). Il affirma que « rien que dans le secteur de l'énergie l'activité de sous-traitance pourrait créer 18000 postes de d'emploi »

Delà, nous pouvons affirmer que la sous-traitance s'impose comme une stratégie synonyme d'avantages pour l'ensemble des acteurs de l'économie algérienne.

En outre, le gouvernement algérien a engagé des chantiers pour le développement des réseaux routiers et du transport en général, et a pris des mesures fiscales importantes et a procédé à un démantèlement tarifaire et à l'abaissement des barrières commerciales (accords avec l'Union Européenne, et l'union du Maghreb, OMC prochainement...), et essaye encore de moderniser l'ensemble des administrations de l'Etat (douanes, impôts....), et a promulgué des lois et pris des dispositions législatives en vue de redynamiser l'industrie algérienne (les assises sur la nouvelle stratégie industrielle en 2007 organiser par le ministère de l'industrie et des participations de l'Etat).

La mise à niveau des entreprises pour les rendre productives et plus compétitives sera d'un grand apport lorsqu'elle sera mise en oeuvre.

D'autre part le ministre de la PME et de l'Artisanat, a annoncé, en marge du premier congrès arabe de la sous-traitance organisé à Alger en septembre 2006, que : « le développement de l'activité de sous-traitance participera à la diminution de la facture d'importation, entre autre la pièce de rechange, qui frôle les 3.5 milliards de dollars », de même que le développement de cette activité participera également à la mise à niveau de l'industrie nationale dont le rendement demeure faible par rapport à certains pays arabes ». (*Journal la Tribune du 13/09/2006*)

Un représentant de l'association des entrepreneurs a déclaré lui aussi « la sous-traitance serait plus bénéfique a nos entreprises au moment où de grandes unités industrielles sont à l'arrêt actuellement et peuvent être reprises et relancées, pour satisfaire les besoins du marché » (*Journal l'expression du 1/2/2006*).

Le Président de la République a lui aussi mis en exergue l'importance de la conformité des produits nationaux aux standards internationaux, afin de pouvoir les placer sur les marchés extérieurs.

Un Décret exécutif n°03-188 du 20 Safar 1424 correspondant au 22 Avril 2003 portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil National Chargé de la Promotion de la sous-traitance a été promulgué. (Voir journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire ou site Internet www.joradp.dz).

Le Conseil a pour missions de :

-
- Proposer toute mesure destinée à réaliser une meilleure d'intégration de l'économie nationale;
 - Favoriser l'insertion des PME nationales dans le courant mondial de la sous-traitance;
 - Promouvoir les opérations de partenariat avec les grands donneurs d'ordres tant nationaux qu'étrangers;
 - Coordonner les activités des bourses algériennes de sous-traitance et de partenariat;
 - Favoriser la valorisation du potentiel de sous-traitance des PME.

En outre, les pouvoirs publics ont annoncé en fin de l'année 2006 la consécration annuelle d'une enveloppe financière de l'ordre de 1 milliards de dinars destinée à la mise à niveau et à la promotion des PME.

Pour information et selon le ministre de la PME l'Algérie compte quelque 300.000 grandes et petites entreprises, qui emploient 600.000 travailleurs et participent à hauteur de 67 % du PIB hors hydrocarbures

L'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) a établi en 1982 le Programme de la promotion de la sous-traitance industrielle et du partenariat aujourd'hui désigné sous le titre de Programme de sous-traitance et de gestion des fournisseurs industriels. Au cœur du programme, l'ONUDI s'efforce de promouvoir et de recommander le concept du "partenariat industriel" qui se réfère à des relations de sous-traitance industrielle de longue durée et équitables basées sur la spécialisation et l'expertise technologique des sous-traitants ou fournisseurs. La complémentarité des atouts et des technologies entre les parties concernées peut ainsi former la base pour l'établissement de rapports verticaux avec un partage à long terme des responsabilités.

Dans ce contexte, l'ONUDI a lancé le programme pour aider les pays en voie de développement ainsi que les pays en transition à bénéficier des avantages générés à travers les accords de sous-traitance industrielle entre entreprises de petite et grande taille. Le but continu du programme est de permettre aux petites et moyennes entreprises (PME) dans ces pays d'atteindre les objectifs suivants:

- Augmenter les niveaux de production et d'emploi
- Améliorer la productivité et la compétitivité internationale
- Encourager la substitution des importations et favoriser l'exportation des produits
- Améliorer les produits et les processus de fabrication
- Contribuer au redéploiement international des installations manufacturières et donc au transfert de la technologie industrielle et du savoir-faire au profit des PME des pays en voie de développement et des économies en transition

L'ONUDI a donc conceptualisé une méthodologie spécifique pour satisfaire ces objectifs et s'assurer que des conditions minimales existent dans les pays pour soutenir des relations viables de sous-traitance. Cela implique l'établissement d'une bourse de sous-traitance et de partenariat (BSTP) dans les pays concernés.

Cela a été le cas pour l'Algérie puisque quatre (04) bourses régionales de la sous-traitance et du partenariat ont été créées dans le cadre de la convention Algérie ONUDI/ PNUD de telle sorte que l'ensemble du pays soit couvert par le dispositif (BSTP Alger, BSTP Oran, BSTP Sud, et BSTP Est)

Elles sont constituées sous formes d'associations régies par la loi 90-31 du 4 décembre 1990, sans but lucratif et d'intérêt général.

Elles constituent un vecteur non négligeable du développement des entreprises et de la densification du tissu de la PME/PMI.

Elles ont notamment pour mission de :

- Visiter les entreprises et de sensibiliser les industriels.
- Recenser le potentiel industriel existant.
- Constituer une banque de données industrielle sur la sous-traitance des entreprises.
- Elaborer et gérer un fichier « receveurs d'ordres » et un fichier « donneurs d'ordres »
- Elaborer un fichier des composants importés par les entreprises.
- Traiter l'offre de la demande nationale et internationale en sous-traitance et partenariat.
- Effectuer les mises en rapport
- Suivre l'évolution des mises en rapport effectuées
- Organiser des salons de sous-traitance et des journées techniques, des séminaires sur des thèmes liés à la sous-traitance et au partenariat.
- Editer des bulletins d'information, véritable trait d'union entre les industriels.

(source : ministère de la PME et de l'Artisanat)

Conclusion

La sous-traitance internationale est devenue une formule de plus en plus utile et utilisée par les pays développés et les pays en voie de développement.

D'autre part, les partenariats de sous-traitance ont contribué à l'existence et au développement d'une véritable complémentarité dans les processus de production entre les pays.

Concernant l'Algérie, la sous-traitance pourrait contribuer à : redynamiser et relancer l'activité industrielle et la croissance économique, la création d'emplois et résorption du chômage ainsi que la promotion et l'augmentation des exportation hors hydrocarbures.

Selon notre avis, nous pouvons remarquer que des atouts majeurs sont réunis et des dispositions importantes ont été prises pour que notre économie devienne un pôle attractif pour les investissements étrangers et conclure des partenariats de sous-traitance et essayer de ce fait de maximiser ou sinon optimiser l'utilisation de nos capacités de production disponibles et ainsi profiter des avantages qu'offre la sous-traitance dans un monde où la concurrence internationale fait rage.

Il convient de signaler, enfin, que la compétitivité des entreprises dépend avant tout d'elles mêmes, de ses dirigeants, de ses salariés et de la capacité de répondre au demandes du marché.

Bibliographies

- Jean Louis Morcos, André DE CROMBRUGGHE : « Sous-traitance International ou délocalisation : un aperçu de la littérature et études de cas en provenance du réseau SPX/ BSTP » ONUDI, Vienne, Autriche 2004.

- *The collaboration continuum, Prahalad, C.K et Ramaswamy . Venkatram, novembre 2001(citation traduite)*
- Cabinet Verley, Dossier de presse MIDEST 2002
- FORUM DE LA RÉGULATION 2003, 9-10 Octobre 2003, « Sous-traitance et précarité de l'emploi - Une analyse empirique », Nadine THÈVENOT, Julie VALENTIN (MATISSE, Université de Paris I)
- *Verra G. J., Global Sourcing, Nijenrode Research Paper Series, Centre for Supply Chain Management, mai 1999.*
- Garrigós-Soliva D., de Crombrughe A. et Sarrión E., Practical Case Studies on Industrial Subcontracting and Partnership, 1997, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
- CNUCED, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, World Investment Report 2001: Promoting Linkages, New York et Genève, 2001, Nations Unies.
- ALTERSOHN,C. [1997], La sous-traitance à l'aube du XXIe Siècle, Collection Dynamiques d'entreprises. L'Harmattan
- Bulletin de la sous-traitance, bulletin trimestriel d'informations de la bourse nationale de sous-traitance et de partenariat du Sénégal, décembre 2002
- Chevalier M., *Externalisation*, Alternatives économiques, numéro 210, janvier 2003, pages 56 à 60.
- Chung A., Jackson T. et Laseter T., *Why Outsourcing Is In?*, Operating Strategies, Strategy and Business, Bulletin 28, 2002.
- Grossman G. M. et Helpman E., *Outsourcing in a Global Economy*, National Bureau of Economic Research Working Paper Number 8728, janvier 2002, *Outsourcing Versus FDI in Industry Equilibrium*, National Bureau of Economic Research Working Paper Number 9300, octobre 2002
- Journal : l'Expression du 01/02/2006
- Journal : la Tribune 13/09/2006
- Site Internet du ministère de la PME et de l'Artisanat de l'Algérie
- Site Internet du journal officiel algérien : www.JORADP.dz